

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

27 MARS 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophones de la Région de Bruxelles-Capitale



24055981

ale,
l,

N° d'entreprise : 0535 976 864

Nom

(en entier) : LA CLICHERIE BRUXELLOISE

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Boulevard Industriel 65, 1070 Bruxelles

Objet de l'acte : Nomination de l'administrateur MOUCQ Aline

L'Assemblée Générale extraordinaire du 15/02/2024 accepte à l'unanimité :

Nomination administrateur :

1. Madame MOUCQ Aline

La nomination au poste d'administrateur est définie pour une durée d'un an, celui-ci se terminera en date du 14/02/2025.

La société REGIE CONSTELLATION, ayant son siège social à 1000 Bruxelles, rue de Crayer 16, est désignée en qualité mandataire ad hoc de la société, afin de signer tous documents et de faire toutes les déclarations nécessaires en vue de la publication des présentes décisions.

Aux effets ci-dessus, le mandataire ad hoc aura le pouvoir de prendre tout engagements au nom de la société, faire telles déclarations qu'il y aura lieu ; signer tous documents et en général faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour l'exécution du mandat qui lui est confié.

BEERNAERTS Antoine
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/04/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).